ments des Archives ansi employés. On a établi imés etiquettes cachets, et

## COMPTE RENDU DE L'ACTIVITÉ DES ARCHIVES CENTRALES DU FILM EN POLOGNE.

(fondé le 8 fèvrier 1949)

## A. Travaux effectués

- 1. On a procedé a la rédaction des règlements des Archives ansi qu'a la répartition des fonctions des employés. On a établi les modèle des livres du magasin imprimés etiquettes cachets, etc.
- 2. On a recueilli l'inventaire qui comportait les articles suivants:

- 3. On a effectué le classement des films en établissant un catalogue
- 4. On a établi un index des metteurs en scène des films se trouvant aux Archives.
- 5. On a établi des albums des extraits de presse polonaise contenant des opinions courantes sur le Sinèma.
- 6. On a procédé à la conservation des films muets.
- 7. On a identifiéqet complété environ 90 films en éxaminant la pellicule usée, déstinée à la déstruction.
- 8. On a facilité l'accès au materièl des Archives aux Institutions suivantes:

Ecole Supèrieure de Film
Ecole Supèrieure de Thèatre
Section de production des films pèdagogiques
Section de production des films de long mètrage
Armée polonaise
Association des Auteurs Polonais
Tribunaux de la Republique
Université de Lodz
Université de Cracovie.

- 9. On a établi le project des investissements dans la cadre du Plan de Six Ans.
- 10. On a commencê l'organisation du Musée.

## B. Programme de travaux.

De travaux suivants sont prévus en 1950.

- 1. Completement des index des films se trouvant aux Archives.
- 2. Etablissement d'un index de tous les films projetés en Pologne après la guerre.
- 3. Classement de ous les matériaux se trouvant en possesion des Archives, surtout des photos.

- 4. Organisation d'une Exposition consacrée à l'histoire du Cinéma.
- 5. Preparation d'un nombre suffisant de films pour l'èchange permanent avec les Archives étrangers.
- 6. Organisation du Musée de Film.
- 7. Organisation des projections et des confèrences.

Travaux prévus pour les années 1951 et 1952.

- 1. Etablissement des fiches par sujets et problemes d'après les sequences de films et des photos.
- 2. Etablissement de la bibliographie des articles traitant du cinéma.
- 3. Etablissement de la bibliotheque des scénarios.
- 4. Etablissement du service des coupures des films.
- 5. Etablissement des fiches de tous les films projetés en Pologne depuis l'ouverture du premier Cinèma.
- 6. Organisation des archives de diapositives.
- 7. Organisation des projections regulières pour ceux qui s'occupent du film des point de vue scientifique.

On 1949 on a fait l'èchange des films avec le Danemark. Cette année encore au prevoit l'échange avec la France et la Tchécoslovaquie.

## Deux annexes:

1) La liste de vieux films primitives 2) La liste de films allemands pour l'èchange.

3 he farrecopies